

1/ Obligations des arbitres et préparation de la saison

- Être licencié avant le stage de recyclage
- Dossier médical complété et validé par le médecin régional avant le stage de recyclage

Pour la saison prochaine, ces 2 points seront à valider avant le 31 août 2026

- Participation au stage de recyclage (6/7 septembre 2025 pour les arbitres PN et 13 ou 14 septembre 2025 pour les arbitres R2-R3) ou à la session de rattrapage (dernier weekend de septembre – date et lieu à définir)
- Validation des tests physiques et écrits
- Toutes les rencontres de préparation font l'objet d'une convocation établie par un répartiteur.

2/ Administration des désignations

- Répartiteur CF et JPR Zone Est : Jacques Creuset et Benjamin Buston (repartiteurarbfedest@ffbb.com)
- Répartiteur PN et R2 : Henri-Marc Sanchez
- Répartiteur R3 – U21: Kévin Couzon

Mail unique pour les 2 répartiteurs : designation@aurabasketball.com

- Répartiteur observateurs : Antonella Gentile (antonella.gentile@aurabasketball.com)

Un arbitre de niveau Ligue est susceptible d'officier dans toutes les divisions. Aucun arbitre ne peut choisir avec qui il arbitre, où il arbitre et quelle rencontre il arbitre.

Les arbitres doivent arbitrer majoritairement dans leur division, y compris pour les nouveaux de chaque division

Tout arbitre non désigné initialement dans son niveau et disponible est susceptible d'être désigné dans les divisions inférieures (en priorité dans la division immédiatement inférieure à son niveau) lors d'une journée de championnat

Indisponibilités transmises par mail aux répartiteurs et enregistrées dans FBI au moins 25 jours avant la date de la rencontre (30 jours pour les JPR)

Désignations établies suivant indisponibilités saisies sur FBI : tout retour de convocation doit être justifiées (blessure, contraintes professionnelles ou familiales)

3/ Consignes de désignations et observations

A : Divisions pré-nationales

- Les arbitres fédéraux et stagiaires fédéraux non désignés en CF sont prioritaires sur le niveau PN
- 1^{er} arbitre : arbitre CF si non désigné ou arbitre titulaire du groupe
- 2^{ème} arbitre : arbitre titulaire du groupe ou arbitre 1^{ère} année dans le groupe
- Ne pas désigner deux nouveaux ensemble (sauf en PNF)
- 3 observations dans la division PN : 2 sur le niveau masculin et 1 sur le niveau féminin
- Observations reçues, contrôlées et transmises aux arbitres par le référent, Benoit Malègue (benoit.malegue@aurabasketball.com)

Rappel : En cas de 4^{ème} évaluation pour un arbitre, cette note n'entre pas en compte dans le calcul de la moyenne mathématique pour le classement de fin de saison. Afin de permettre une équité parfaite, la moyenne est calculée sur la base des 3 premières évaluations.

B : Divisions régionales 2 et U21 (Division 1)

- 1^{er} arbitre : arbitre PN si non désigné ou arbitre titulaire du groupe
- 2^{ème} arbitre : arbitre titulaire du groupe ou 1^{ère} année dans le groupe
- Ne pas désigner deux nouveaux ensemble (sauf exception au cas par cas pour répondre aux besoins des territoires et après consultation du référent technique du secteur et/ou du CTO)
- 2 observations dans la division RM2 et U21 (Division 1)
- Observations reçues, contrôlées et transmises aux arbitres par le référent, Guillaume Groussin (guillaume.groussin@aurabasketball.com)

C : Divisions régionales 3 et U21 (Division 2 et 3)

- 1^{er} arbitre : tout arbitre des divisions supérieures non désigné initialement ou arbitre titulaire du groupe
- 2^{ème} arbitre : arbitre titulaire du groupe ou 1^{ère} année dans le groupe
- Ne pas désigner deux nouveaux ensemble (sauf exception au cas par cas pour répondre aux besoins des territoires et après consultation du référent technique du secteur et/ou du CTO)
- 2 observations dans la division RM3 et U21 (Division 2 et 3)
- Observations reçues, contrôlées et transmises aux arbitres par le référent, Guillaume Groussin (guillaume.groussin@aurabasketball.com)

D : Divisions U18

- 1^{er} Arbitre : tout arbitre Ligue ou un arbitre jeune recommandé par les CDO en capacité à arbitrer les rencontres jeunes Ligues
- 2^{ème} Arbitre : un arbitre jeune recommandé par les CDO en capacité à arbitrer les rencontres jeunes Ligues.

Rappel : En cas de 3ème évaluation pour un arbitre, cette note n'entre pas en compte dans le calcul de la moyenne mathématique pour le classement de fin de saison. Afin de permettre une équité parfaite, la moyenne est calculée sur la base des 2 premières évaluations

Retour de désignations non justifiées :

- l'arbitre sera désigné aussi vite que possible avec le même observateur
- s'il n'a pas ses deux observations minimum, l'arbitre sera considéré comme ayant été absent et ne pourra bénéficier du statut de « cas particulier »

E : Désignations des play offs seniors

La CRO se réunira en fin de saison pour établir 3 listes par niveau (PN – R2 – R3) des arbitres désignables sur les play-offs seniors. Ces listes seront établies à partir du classement global AURA par division.

4/ Classements et mouvements de fin de saison

Règle générale : Un classement multi critères est établi en fin de saison pour décider des accessions et relégations. Il est basé sur les notes des observations, le suivi des programmes de formation (présentiel ou à distance) et la prise en compte des notes de perspectives d'évolution (**voir annexe 1**)

A : Divisions pré-nationales

Montées

- La Commission Fédérale des Officiels et la Commission Fédérale 5x5 sont décisionnaires du nombre de montées vers le championnat fédéral
- L'arbitre terminant 1er du classement est proposé directement à la FFBB pour accéder au niveau fédéral
- Les montées supplémentaires sont déterminées via le stage de détection CF
- Les arbitres classés de 2 à 12 sont invités à participer au stage d'accession CF
- 3 wildcard pour participer au stage sont attribuées par la CRO AURA
- Si un arbitre retenu ne peut pas participer au stage, une wildcard supplémentaire est attribuée par la CRO AURA
- A l'issue du stage d'accession CF, l'encadrement détermine une liste d'arbitre proposés à la FFBB pour accéder au niveau fédéral

Stage accession CF :

- Tournoi International U19M et U18F à Vienne (weekend de Pâques)
- Le nombre d'arbitres retenus (initialement 14) pour le stage passerelle d'accession au niveau fédéral peut être modifié en fonction du nombre d'équipes engagées sur le tournoi qui sert de support au stage

Descentes

- Descente de division vers le niveau inférieur en fin de saison basée sur le classement
- Les arbitres terminant dans les 6 derniers du classement sont concernés par une descente éventuelle
- A minima, 1 descente au niveau inférieur

B : Divisions R2 et R3

Montées

- Les arbitres terminant 1^{er} et 2^{ème} du classement de chaque secteur accèdent directement au niveau supérieur
- Les montées supplémentaires sont déterminées via un stage de détection organisés au printemps en fonction des besoins. Des wild-card pour participer à ce stage sont éventuellement attribuées par la CRO AURA
- Si un arbitre retenu ne peut pas participer au stage, une wild-card supplémentaire est éventuellement attribuée par la CRO AURA

Descentes

- Les arbitres terminant dernier et avant-dernier du classement de chaque secteur sont rétrogradés au niveau inférieur en fin de saison (sauf nécessités de certains territoires où le nombre de descentes de R3 vers les CDO pourraient être limitées)

Gestion des cas particuliers :

- *Un arbitre n'ayant pas eu son quota d'observations sur la saison, peut bénéficier du statut de cas particulier. Ce statut peut être justifié pour les raisons suivantes : blessures, contraintes professionnelles ou familiales. Il sera alors maintenu dans son groupe de classement pour la saison 2025-2026*
- *Un arbitre n'ayant pas eu toutes ses observations et n'ayant pu justifier ses retours par un motif valable, pourra être rétrogradé dans le groupe de classement inférieur*

5/ Formation

- Référent PN : Vincent Perret (vincent.perret@aurabasketball.com) et Audric Tabert (audric.tabert@aurabasketball.com)
- Référent R2/R3 secteur Centre (cedric.chatelard@aurabasketball.com)
- Référent R2/R3 secteur Est (benjamin.boury@aurabasketball.com) et Djibril Bengouta (djibril.bengouta@aurabasketball.com)
- Référent R2/R3 secteur Ouest (nicolas.borel@aurabasketball.com)

Les référents ont pour objectif :

- l'animation technique de leur secteur
- le suivi, coaching des arbitres de leur secteur

Le référent est votre interlocuteur privilégié

Chacun est un membre à part entière du Pole Formation de la CRO, sous la responsabilité du CTO, en charge de la partie technique, des contenus de formation, de la préparation des séances et autres stages.

Formations proposées :

Coaching vidéo pour l'ensemble des arbitres Ligue : travail facultatif suivi par Vincent Perret

Travail à distance : 10 questionnaires (QCM – clips vidéo) du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026 suivi par Denis Jouenne, CTO

Séance de formation (voir calendrier annexe 2)

Remarques :

Volonté de proposer une offre de formation à chaque arbitre au cours de la saison

Possibilité pour les arbitres PN ou JPR de s'inscrire sur des formations R2/R3 de son secteur

Possibilité de s'inscrire sur d'autres secteurs

Inscriptions aux formations :

Les diverses formations sont accessibles sur Kalisport environ 6 semaines avant la date programmée (inscription possible directement sur le site)

Envoi du lien d'inscription 6 semaines environ avant la date suivant le calendrier à tous les arbitres, tous secteurs confondus

Le nombre des participants par séance peut être limité.

Via le lien, précisions données (dans la mesure du possible) sur :

- lieu de la formation
- précision du jour (samedi ou dimanche matin)
- thèmes abordés
- intervenants, formateurs
- inscription aux repas

Une relance peut être effectuée 3 à 4 semaines avant la date programmée.

Toute cette partie administrative est gérée par le CTO.